

Contrat d'engagement œufs bio : AMAP de Bègles « l'ESTEY »

Romuald VIEN nous propose des œufs bio par 6 ou 12 unités

Identité de l'adhérent : N°téléphone :.....

Je suis à jour de ma cotisation à l'AMAP de Bègles et je m'engage à respecter les principes de la charte de l'AMAP.

Ce contrat correspond à la 1ère période qui démarre le **mardi 03 Novembre 2020** et qui se termine le **mardi 01 Décembre 2020 (inclus)**.

- Mon engagement est valable pour cette période.
- Mon engagement s'appuie sur les quantités demandées, mais je sais que des changements peuvent intervenir en fonction des circonstances de production, validées par Romuald.
- Mon engagement consiste à ramener les boîtes vides et à prendre, ou faire prendre, ma commande chaque **mardi** de livraison entre **19 et 20heures** au **Centre Social de l'Estey**.

Si mes œufs ne sont pas retirés, ils ne seront pas remboursés, mais distribués aux autres « Amapiens »

Le règlement s'effectue en 1 chèque au nom de « Romuald VIEN » pour un total de 5 livraisons.

- Pour une douzaine, la somme est de **5 x 4 € = 20 €**.
- Pour une ½ douzaine, la somme est de **5 x 2 € = 10 €**.

Fait à Bègles..... Le.....

Signature :

